Formation « Ecrire autrement » CONTENU PEDAGOGIQUE

Objectif de la formation : Connaître et maitriser les contraintes liées à l'écriture et/ou la composition de chansons, pour soi-même ou pour des tiers interprètes.

Prérequis : Créateurs ayant une expérience professionnelle ou semi-professionnelle de l'écriture de chansons.

Objectifs Pédagogiques : 1) Acquérir une méthodologie de travail et de création répondant aux contraintes artistiques, matérielles et techniques auxquelles sont confrontés les auteurs et les compositeurs de chansons.

- 2) Découvrir de nouveaux outils techniques et de nouvelles compétences en se confrontant aux situations professionnelles de commande d'une œuvre ou de réponse à un appel d'offre
- 3) Appréhender les différentes formes de collaboration artistique en équipe, de co-écriture d'une œuvre nouvelle ou d'adaptation d'une œuvre existante.

Méthodologie : Les journées sont organisées autour de deux grands modules : Un module théorique collectif ponctué d'exercices individuels et un module Ateliers pratiques en groupes.

Les deux formateurs interviennent conjointement dans les modules théoriques et simultanément mais en alternance dans tous les ateliers pratiques (en tournant d'un atelier à l'autre), ce qui permet aux stagiaires d'avoir un double regard sur la matière en construction et les exercices travaillés, celui de l'auteur et celui du compositeur.

Chaque fin de journée est l'occasion de vérifier avec chacun des stagiaires quels sont ses points forts et ses points à améliorer dans l'une ou l'autre des deux parties travaillées en journée (musique et texte).

Jour 1 Matin : Les fondamentaux d'un métier Accueil-présentation du contenu du stage et des intervenants, tout de table, découverte des univers musicaux et des styles d'écriture de chacun des stagiaires, rappel de quelques « formes », des règles de base ainsi que des contrainte liées à l'écriture de chanson.

Les métiers d'auteur et de compositeur : Quelques éléments de repères sur les rôles et statuts des auteurs en France, le Droit d'Auteur et la gestion collective, les revenus financiers, les couvertures sociales...

Jour 1 Après-midi : Sortir de sa zone de confort Les auteurs et compositeurs dans leur rapport à l'interprète. La notion d'être « au service de ». Bien connaître son interprète ou bien le deviner? Le travail de table préalable à l'écriture et à l'interprétation...

Analyse du sujet et de l'angle de traitement du sujet choisi, la fonction des couplets et des refrains, focus sur l'évolution de la structure du refrain tout au long de l'histoire de la chanson, analyse de textes connus, de grilles de styles. Fin de la séance par un choix de thèmes à développer.

Jour 2 matin : Le corps du sujet La structure c'est le squelette de la chanson. Comment a-telle évolué en un siècle. Quels sont ses éléments constitutifs les plus répandus ? Comment reprendre son travail lors de transformations de structure en cours ou en fin de création ? Comment réécrire un texte pour une structure qui ne lui était pas destinée au départ ?

Les rimes, les règles qui les régissent, leur force mnémotechnique, leur puissance d'évocation, leur apport musical. Ce que la chanson française doit à la poésie... La métrique comme outil de maîtrise du rythme et du tempo d'une chanson. Théorie et exercices collectifs.

Jour 2 après-midi : A vos neurones ! Formation de binômes (1 auteur, 1 compositeur) 1er travail de contraintes liées à la versification (rimes), la métrique (pied), le sujet imposé. Ateliers dirigés.

Jour 3 matin : La chanson en marche Le style musical c'est la peau de la chanson ; Il peut –et doit !- influencer l'écriture d'un texte. Quelles-sont les contraintes liées à un style musical? Comment les appréhender, voire les anticiper ?

Le rythme c'est le coeur de la chanson. Rythme et tempo musicaux proposés par le compositeur orientent les choix de l'auteur et peuvent entrer en conflit avec le rythme propre du texte. En sens inverse, les choix rythmiques et métriques de l'auteur peuvent désorienter le compositeur. Comment résoudre ces conflits et harmoniser les choses pour servir au mieux la chanson ?

Le rythme et ses variations. Maîtriser un rythme, c'est être capable de jouer sur toutes les variations de celui-ci, dès l'écriture, même sans instrument ni aucun support musical... Théorie et exercices collectifs.

Jour 3 après-midi : A vos neurones ! Changement de binômes (1 auteur, 1 compositeur) 2ème travail de contraintes liées à la composition (style et structure), le placement des phonèmes, la musicalité imposés. Ateliers dirigés.

Jour 4 matin : Pour combler le vide Les techniques et exercices pour passer le blocage de la page blanche, la chasse aux clichés, l'arborescence

Les sonorités (Le sens et le son, dans la langue française, sont deux mondes que tout semble opposer. Or ils sont unis dans la chanson... Unis pour le meilleur et pour le pire!

Les supports travaillés par le compositeur à destination de l'auteur : La ligne de chant sur une composition. Le Lavabo (Qu'est-ce qu'un lavabo? Quelles sont ses contraintes spécifiques ?). Le Yaourt (Qu'est-ce qu'un yaourt ? Quelles sont ses contraintes spécifiques ?). L'adaptation: L'adaptation d'une chanson de langue étrangère en langue française est un exercice particulier qui n'a rien à voir avec la traduction d'un texte. Théorie et exercices collectifs.

Jour 4 après-midi : A vos oreilles ! Travail pratique sur la mélodie, choix de chansons en anglais à adapter, croisement des différentes contraintes déjà abordées... Ateliers dirigés en individuel et en groupes.

Jour 5 matin : Jouons un peu ! Création collective d'un texte farandole de 8 à 10 couplets (1 par stagiaire), travail d'équipe avec mélange de style d'écriture et de compositions à partir de contraintes imposées. Atelier dirigé en groupe.

Jour 5 après-midi : Analyses, bilan et perspectives Vérification des acquis et des nouvelles compétences Rappel méthodologique pour l'organisation de son travail d'auteur et de compositeur. Questions-réponses et bilan collectif du stage.

Les Formateurs

ERICK BENZI

AUTEUR/COMPOSITEUR/ARRANGEUR/REALISATEUR/PRODUCTEUR

Né le 1-3-1959 à Marseille (13)

Gérant de la Société ERK MUSIC, éditions musicales, production audio et vidéo.

Etudie le piano au Conservatoire de Marseille

Membre du groupe CANADA jusqu'en 1991, Erick Benzi est l'un des producteurs (réalisateur, arrangeur) francophones les plus demandés. Depuis les années 1990, il a réalisé tous les disques de Jean-Jacques Goldman et Céline Dion. Il compose et arrange également pour de nombreux artistes de la variété française :

Florent Pagny, Johnny Hallyday, Anggun, Yannick Noah, Céline Dion, mais aussi Patricia Kaas, Khaled, Françoise Hardy, Julien Clerc, Garou, Roch Voisine, Charles Aznavour, Maurane, Liane Foly, Catherine Lara, Marc Lavoine, Daniel Levi, I Muvrini, Cheb Mami, etc..Comédie Musicale « Un été 44 ».

Liste des titres écrits, composés et/ou arrangés sur le site http://www.erick-benzi.com

Membre du groupe EL CLUB de 2006 à 2008

Membre du Groupe INVISIBLE BLUE depuis 2007

Anime des masterclass d'écriture et arrangements depuis 2009

Initiateur du label OPENWORLDMUSIC.com dédié à l'exposition d'artistes qu'il parraine, ainsi qu'à la mise en lumière d'artistes world, d'Asie centrale plus précisément. (IRAN, AZERBAIJAN, OUZBEKISTAN, etc...)

Manager et producteur de l'ensemble soufi kurde/iranien RAZBAR.

Directeur artistique et metteur en scène du projet MARSEILLE REVE depuis 2011 www.marseillereve.com

Divers:

Artiste SOCAN (Canada) de l'année 1999 avec la chanson « la Neige au Sahara » par Anggun

Prix SOCAN pour la chanson "Le temps de m'y faire" Nanette Workman

Just Plain Folks AWARD(USA) catégorie GOSPEL avec les chansons « Shine » et « Save my soul » par Carole Fredericks

FREDERIC KOCOUREK

Ecrivain, Parolier, Scénariste et Auteur Dramatique. Né en 1965 à Valence (26).

Poète et dramaturge, il fonde en 1987 à Chambéry en Savoie le Black Block Ateliers Théâtre, collectif de créateurs au sein duquel il signe et dirige quatre pièces : Les soirs d'inconnaissance (1988), La petite porte (1989), La lamproie (1990), Ce château périssable (1991). Il est également, en 1990 et 1991, directeur de l'Association Départementale pour le Développement du Théâtre en Savoie.

Il a écrit, de 1990 à 1995 des sketches pour la télévision (La classe – France 3) et des spectacles d'humour pour d'autres artistes ou compagnies de théâtre, dont : Les tricoteuses de la République (*Brigitte Moati*), C'est bien la preuve que Dieu est un mec ! (*Falila*), Les absentes (*Groupe Fusion*), L'histoire vache de la France folle (*Compagnie Daniel Gros*)...

Membre fondateur et collaborateur artistique depuis 1994 des Compagnies de danse hip hop Kafig, puis Alexandra N' Possee, il a écrit en 2012 pour cette dernière un conte initiatique dansé intitulé « Anima », mêlant danse, théâtre, marionnette, animation, vidéo et nouvelles technologies. Il collabore, en 2017, à l'écriture du spectacle de la compagnie intitulé « Echo ».

Parolier depuis 1997 pour une trentaine d'artistes de la chanson francophone (*Michael Jones, Natasha St Pier, Isabelle Boulay, Angélique Kidjo, Carole Fredericks, Rock Voisine, Corinne Hermes, Grégory Lemarchal, France D'Amour, Sofia Mestari, Sarah Brightman, Renaud Hantson, Daguerre, Myriam Abel, Laurent Reval, Anna He, Yannick Noah, Valérie Lahaie...*).

De 2004 à 2010, il anime les ateliers d'écriture des "Rencontres d'Astaffort" de Francis Cabrel, ainsi que les Rencontres Francophones de la Chansons (*Suisse, Madagascar, Île de la Réunion...*) et l'Atelier "Ecriture et interprétation" des Nuits de Champagne de Troyes.

Depuis 2011, Frédéric Kocourek est engagé dans la Formation Professionnel des Artistes-Auteurs de la chanson francophone auprès de 4A (*Régions Rhône-Alpes et PACA*), Le Studio des Variétés (*Paris*), Musik Océan Indien et Jeudi Formation (*Ile de la Réunion et Zone Océan Indien*).

En 2016, après une formation à l'Ecole Nationale Supérieur Louis Lumière de Paris, il élargit son champ de création à l'écriture de scénarios de séries de fiction pour la TV et le Web.

Engagement pour le Droit d'Auteur et la Gestion Collective :

Membre de la SACD depuis 1988, de la SACEM depuis 1997, Sociétaire Professionnel depuis 2007, il fut Membre de la Commission des Variétés de la SACEM de 2007 à 2014 (il en fut le Président en 2011 et 2012), Administrateur du RACL (Régime de retraite des auteurs-compositeurs) depuis 2011, Membre Titulaire du Comité de Gestion du Fonds des Artistes Auteurs et Président de la Commission Musique et Chorégraphie de l'AFDAS depuis 2013, Président de la Commission Technique pour la Formation Professionnelle des Sociétaires de la SACEM depuis 2014, Secrétaire Général de l'UNAC (Union Nationale des Auteurs et Compositeurs) depuis 2017.